

# BULLETIN D'INSCRIPTION



## Attention

Pour valider votre inscription, joindre soit le règlement par chèque ou un bon de commande attestant l'engagement de la dépense en cas de prise en charge par la collectivité.

## PARTICIPANT

Mme  Mlle  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Tél. ....

Courriel professionnel : ..... Fax : .....

**La confirmation de votre inscription vous parviendra par courrier électronique. Veillez à la bonne lisibilité de vos coordonnées.**

## ORGANISME REPRÉSENTÉ

CCAS de .....

CIAS de .....

Commune de .....

Autres (Préciser) : .....

Communes de moins de 15 000 habitants

Communes de plus de 50 000 habitants

Communes de 15 000 à 50 000 habitants

Adresse\* : .....

Complément : .....

Code postal : ..... Ville : ..... DOM-TOM : .....

Région : .....

*\*L'organisme et l'adresse ci-dessus seront destinataires de la facture.*

## ÉLÉMENTS DE PROGRAMME SOUMIS À INSCRIPTION SPÉCIFIQUE

### RÉUNION DES DÉLÉGATIONS D'OUTRE MER

Mercredi 28 juin de 9 h 30 à 12 h 30

**La réunion, réservée aux adhérents d'Outre-Mer et aux administrateurs**, fera par ailleurs l'objet d'une invitation spécifique conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

Oui, je participe

Non, je ne participe pas

### REPAS DES DÉLÉGATIONS D'OUTRE-MER ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 28 juin à partir de 12 h 30 à 14 h

Oui, je participe

Non, je ne participe pas

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 28 juin de 14 h 15 à 16 h

**La réunion, réservée aux administrateurs de l'ANCCAS**, fera l'objet d'une convocation spécifique conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

Oui, je participe

Non, je ne participe pas

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉCEPTION AVEC M. LE MAIRE DE CABOURG

Mercredi 28 juin de 17 h à 20 h 30

Si vous changez d'avis, ayez le réflexe de prévenir.

Oui, je participe

Non, je ne participe pas

### SOIRÉE FESTIVE

Jeudi 29 juin à 20 h 30

Le coût de la soirée est intégré dans le coût du congrès, la soirée festive est néanmoins soumise à inscription. Afin d'éviter des réservations qui ne seraient pas suivies par une réelle participation, générant chaque année, une charge importante pour l'association, merci de ne vous inscrire que si vous souhaitez réellement participer.

À défaut d'inscription, il ne sera pas possible de participer à cette soirée. Si vous changez d'avis, ayez le réflexe de prévenir.

Oui, je participe

Non, je ne participe pas

## INSCRIPTION FORFAITAIRE

Le coût des Rencontres est calculé au plus juste, en fonction du nombre d'habitants de la commune et du nombre de participants par collectivité.

### Commune de moins de 15 000 habitants :

Adhérent(e) ANCCAS	215 €	Je m'inscris <input type="checkbox"/>
Élu(e) et non adhérent(e) ANCCAS	265 €	<input type="checkbox"/>
2 <sup>e</sup> participant(e) adhérent(e) et plus	145 € /personne	<input type="checkbox"/>

### Commune de 15 000 à 50 000 habitants :

Adhérent(e) ANCCAS	265 €	Je m'inscris <input type="checkbox"/>
Élu(e) et non adhérent(e) ANCCAS	315 €	<input type="checkbox"/>
2 <sup>e</sup> participant(e) adhérent(e) et plus	145 € /personne	<input type="checkbox"/>

### Commune de plus de 50 000 habitants :

Adhérent(e) ANCCAS	315 €	Je m'inscris <input type="checkbox"/>
Élu(e) et non adhérent(e) ANCCAS	365 €	<input type="checkbox"/>
2 <sup>e</sup> participant(e) adhérent(e) et plus	145 € /personne	<input type="checkbox"/>

### Autres :

Non adhérent(e) / Institutions / Consultant(e)	365 €	Je m'inscris <input type="checkbox"/>
Retraité(e) adhérent(e) ANCCAS	145 €	<input type="checkbox"/>
Accompagnateur à la soirée festive	85 €	<input type="checkbox"/>
Joindre le chèque correspondant à l'inscription		
Adhérent(e) ultra-marin	<b>Gratuit</b>	<input type="checkbox"/>

**TOTAL**

**Hors règlement participation accompagnateurs le cas échéant**

## CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

Les demandes d'inscription par téléphone ne sont pas acceptées. Toute annulation devra être effectuée par mail à l'adresse suivante : [rencontres@anccas.fr](mailto:rencontres@anccas.fr)

En cas d'annulation, **avant le vendredi 9 juin 2017**, 50 € vous seront facturés au titre de frais de dossier. Au delà de cette date, l'intégralité des frais engagés (inscription au congrès, soirée festive) sera due en totalité.

*Les organismes privés sont invités à joindre leur règlement à la confirmation d'inscription.*

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être rempli par chaque participant, accompagné du bon de commande et adressé à :  
Pascale VINCENT, Chargée de Mission ANCCAS.

Du fait de l'allongement des délais postaux, les inscriptions se font par internet ou par fax.

E-mail : [rencontres@anccas.fr](mailto:rencontres@anccas.fr)  
Fax : 03 81 52 92 56

## RÈGLEMENT DE L'INSCRIPTION

Le règlement des frais d'inscription devra être effectué dès réception de la facture envoyée par l'ANCCAS, à :

40<sup>es</sup> rencontres de l'ANCCAS  
CCAS  
9 rue Picasso - BP 2039  
25025 BESANÇON CEDEX  
Fax : 03 81 52 92 56  
E-mail : [rencontres@anccas.fr](mailto:rencontres@anccas.fr)

*Vous recevrez, par courrier électronique, une confirmation de votre inscription.*

*Date au-delà de laquelle les possibilités d'inscription notamment sur la soirée festive ne sont plus garanties : **9 juin 2017**.*

## RÈGLEMENT À L'ORDRE DE L'ANCCAS - CONGRÈS PAR :

- |   |                |
|---|----------------|
| <input type="checkbox"/> Chèque bancaire      | Banque :       |
| <input type="checkbox"/> Mandat administratif | Code Guichet : |
| <input type="checkbox"/> Virement bancaire    | COMPTE n°      |
|   | IBAN           |

**Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement, d'un bon de commande ou d'un bon d'engagement.**

- Je confirme avoir lu, compris et accepté les conditions d'annulation mentionnées ci-dessus.
- J'autorise l'ANCCAS à diffuser mes coordonnées aux partenaires du congrès et du salon.

Fait à .....

Le .....

Cachet et Signature